

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

### Periode de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

157

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

96/100

82 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

écart de rémunération par csp  
(avant seuil de pertinence)

	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	11,3%

votre résultat final est **2,9%**

écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **37/40**

<u>employés</u>	nc	13,6%	-29,8%	25,1%
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	2,2%	nc

### INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	31,2%	33,3%

vos résultats en nombre  
équivalent de salariés\* est **1**  
écart favorable aux hommes

vos notes obtenues est **35/35**

vos résultats en pourcentage est de 2,1%, la note obtenue est de 25/35  
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* si ce nombre d'hommes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.



### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

### INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux est **4**  
les hommes sont sur-représentés

vos notes obtenues est **10/10**